

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 23 octobre 2018

Sont présents : Yvette DULAC, Marie-Claude DESJARDINS, Judith EVANS, Francine BARTHES, Jacques ALARCON, Christian NADALET, Jean-Pierre LAUGA, Jean-Claude LAPRADE.

Absents excusés : Emma DEMENITROUX, Patrice BEGUE, Christian PARIOT.

#### **1. Adoption du procès-verbal du CA du 19 septembre 2018**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### **2. Grand concert ACJ/EVC du 20 octobre :**

##### a) Nombre d'entrées payantes :

Nous avons eu 328 payantes (77 à 14 €, 246 à 17 € et 5 à 6 €).

##### b) Tendance sur le résultat :

Certaines charges inexistantes ont allégé le coût (Sacem, éclairage) et d'autres ont été à la baisse par rapport à l'estimé budgétaire (affiches).

Concernant les recettes, les dons et publicités ont été à la même niveau qu'il y a deux ans si l'on fait abstraction du don de 2 000 € qui améliorait le résultat du concert de 2016.

Le nombre d'entrées n'a pas été à la hauteur de nos espérances et est du même niveau qu'il y a deux ans.

Nous avons obtenu également les deux subventions sollicitées (600 € du Conseil départemental et 500 € du Conseil régional).

Au final, le résultat positif est très légèrement inférieur à celui de 2016.

Il est toutefois suffisant pour aborder les deux années à venir sur des bases de confiance.

##### c) Critiques du concert :

Le fait d'être contraint très tardivement de se produire dans la salle du Pilat a été un handicap, notamment par l'effet de surprise créé, mais aussi par quelques conséquences négatives (absence de tribunes).

Mais il a été bien géré dans l'ensemble grâce au soutien important de la Mairie et de tous les intervenants (musiciens, choristes, pianiste et chef).

Tout le monde a parfaitement rempli le rôle qui lui avait été assigné et tout s'est passé sans anicroche.

Il semblerait que le nombre de chaises présentes ne correspondent pas aux informations qui nous ont été communiquées. A creuser.

Il conviendra de mesurer le risque de faire un concert un samedi soir en octobre. Si, en plus, nous nous trouvons en période scolaire, une certaine désaffection peut être possible (dates des congés communiquées très tardivement).

En effet, le mois d'octobre, d'après les informations transmises par la Directrice de la culture, est un mois où il y a le moins de fréquentation au théâtre.

Novembre paraîtrait plus adéquat.

De plus, Jean-Pierre pense que l'après-midi du dimanche serait plus appropriée pour canaliser un maximum de monde (opéras au Régent, autres manifestations le samedi soir, etc.).

Il faudrait pouvoir améliorer également la disposition des choristes (difficulté d'entendre les autres pupitres pour se caler).

Prévoir un emplacement pour les musiciens plus profond (cela semble possible) afin qu'ils aient plus d'espace et qu'ils soient plus détachés des choristes.

d) Communication :

L'idée de demander aux spectateurs de déposer leur adresse mail à l'aide d'un questionnaire à remplir (et à nous remettre à la fin du concert dans une urne par exemple).

Nous disposons de quelques adresses (billets commandés à 14 €). Jacques scanne tous les règlements par chèque. A partir de ces informations, il faut constituer une base de données avec les adresses postales. Judith propose de saisir les données.

Il a été constaté l'absence d'article dans La Dépêche malgré les envois de mails.

Il faut fonctionner autrement avec les médias locaux en leur remettant l'article en mains propres.

Il est décidé que Judith (avec copie pour avis à Christian) écrive un article post-concert avec photo, qui sera déposé par Yvette dans les rédactions des médias locaux. Penser à remercier Carole Delga ainsi que le Conseil régional dans l'article et évoquer l'important soutien de la Mairie à travers la co-réalisation.

Une meilleure diffusion sur les réseaux sociaux paraît également très importante en ces temps de modification des sources d'informations (les 15-30 ans notamment).

Christian Nadalet prend ensuite la parole pour remercier tous les acteurs, et les membres du CA en particulier, qui ont permis la réussite de ce concert.

**3. Pleins Sons :**

En l'absence du chef de chœur de Pleins Sons, il est difficile de faire un point précis.

Ses absences au Conseil d'administration posent problème lorsqu'on aborde certains sujets.

Il a, de plus, envoyé un mail pour dire qu'il ne serait pas présent à l'A.G.O.

Cela retarde sérieusement la mise au point d'un programme partiel en commun avec Luminance.

**4. Finances :**

Jacques présente un résultat provisoire pour l'exercice 2017-2018.

Pour la première fois depuis très longtemps, le résultat est légèrement positif.

Il est dû à une bonne adéquation entre l'estimé et le réalisé et également le résultat positif du concert de Luminance en avril (+ 1 700 €).

**5. Assemblée générale ordinaire :**

a) Montant de la cotisation 2018-2019 :

Dans le souci de ne pas alourdir la cotisation de manière importante, il est décidé de passer de 135 € à 140 € la cotisation E.V.C. et de maintenir la surcotisation Luminance à 80 € (toujours dans l'objectif de resserrer la proportion entre les deux cotisations).

b) Renouvellement du Bureau et du C.A. :

Il faut se préparer au renouvellement du Président et du Trésorier qui désirent être remplacés. Une proposition est faite à Judith pour le poste de Présidente (qui va réfléchir).

Concernant la trésorerie, l'approche est plus délicate. Certains noms sont évoqués mais il n'y a pas d'indication positive de leur part.

Le C.A. a besoin de remplacer certains administrateurs démissionnaires (Didier, Eric et Patrice qui a dit qu'il démissionnait à l'A.G.O.).



Association régie par la loi de juillet 1901 - SIRET N° 40994604300026  
Maison des Associations - 51 rue du Pradet, 31800 Saint-Gaudens

---

Le Président va interroger un certain nombre de personnes en faisant en sorte de trouver parmi eux un(e) futur(e) trésori(ère)er.

**6. Questions diverses :**

a) Recrutement d'hommes :

Il devient crucial de recruter des hommes (notamment en ténors) pour Luminance mais aussi pour Pleins Sons.

Ce thème doit faire partie des réflexions à l'ordre du jour de la demi-journée du C.A. du 24 novembre.

*La séance est levée à 22 h 30.*